

Protocole sanitaire COVID 19

En application du décret 2020-860 en version consolidée du 14 août 2020, voici le protocole sanitaire mis en place au sein des associations JAD de St Benoît, JAD Mignaloux, EDAC, Font'Danza.

Préambule

Pour toute personne ayant contracté la COVID-19, une consultation médicale est impérative avant la reprise de la danse.

Le certificat médical est également privilégié en raison de la phase de confinement et de la diminution de l'activité physique durant cette période.

Circulation avant et après le cours

Avant et après les cours, le port du masque est obligatoire pour tous les adhérents et accompagnateurs à partir de 11 ans. Il est également demandé de limiter au maximum le nombre d'accompagnateurs afin de respecter les mesures de distanciation sociale. Nous rappelons que, même avec un masque, une distance d'un mètre entre chaque personne est fortement recommandée.

En l'attente du début du cours ou de la fin du cours, les parents doivent attendre leurs enfants à l'extérieur, sauf pour les cours des plus jeunes où il sera possible d'entrer dans le hall des salles.

Accès à la salle de danse

L'accès à la salle de danse est réservée exclusivement aux danseuses et danseurs. Avant d'entrer dans la salle, tous les adhérents doivent se nettoyer les mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique. Le masque ne pourra être retiré avant le début effectif du cours et devra être remplacé dès la fin de ce dernier.

Vestiaires

Les vestiaires collectifs restent fermés et les adhérents doivent venir déjà en tenue pour ceux qui le peuvent. Il est demandé aux élèves de se munir d'un sac que l'on puisse fermer pour déposer l'ensemble de leurs affaires.

Effets personnels et mesures barrières

En aucun cas, les adhérents ne pourront échanger boissons, collations ou matériel durant le cours de danse. Nous recommandons que chaque adhérent vienne avec une bouteille d'eau marquée à son nom afin de pouvoir s'hydrater durant le cours.

Durant le cours

Durant le cours de danse, les adhérents pourront retirer leur masque. Il leur sera demandé de maintenir une distance de 2 mètres entre eux et les autres adhérents et avec le professeur. En cas de passage en groupe et d'attente, il est demandé aux adhérents de rester éloignés les uns des autres avec une distance minimale de 1m.

Fin de cours

Le cours se terminera 5 minutes avant l'heure de fin, il est demandé aux parents d'être présents dès ce moment là afin de pouvoir récupérer leurs enfants. L'association et les professeurs ne seront pas responsables des enfants en dehors des heures de cours.

A la fin de chaque cours, les barres, poignées de portes et surfaces de contact seront désinfectées. Les salles seront également aérées régulièrement conformément aux consignes nationales ou locales.

En cas de COVID-19

Si l'adhérent est touché par la COVID-19, merci de prévenir dès que possible l'association par mail ou téléphone (jad@jadanse.fr - 06.72.11.84.44) afin d'informer les autres adhérents du même cours et les professeurs.